



CROQUEZ L'AUTOMNE À VILLERS !

- République en tête[s] #3, c'est parti !
- Des écoles aux petits oignons...
- Les seniors au top !
- Clairlieu au coeur de Villers



À la une

ZOOM SUR CLAIRLIEU

IL Y A UN PEU MOINS D'UN AN, SÉGOLÈNE CHRISTOPHE, ÉTUDIANTE EN MASTER 2 DE SOCIOLOGIE, A MENÉ UNE ÉTUDE SUR LE QUARTIER DE CLAIRLIEU. RENDEZ-VOUS LE 18 NOVEMBRE POUR LA RESTITUTION !

Ségolène est allée sur le terrain avec plusieurs questions, comme un jeu de piste, pour mieux définir un Clairlieu en mutation. Qui sont ses habitants ? Quelles sont leurs problématiques majeures, leurs besoins ? Quelle est l'influence de son identité historique ? Quelle mobilité pour ses habitants ? Quelle intégration du quartier dans la ville ?

Les réponses seront apportées le 18 novembre 2017 à 9h30 au cours d'une restitution au centre Jean Savine où chacun est invité à décrypter Clairlieu aujourd'hui pour mieux l'accompagner demain.

**TOUS À CLAIRLIEU !
SAMEDI 18 NOV. 2017
9H30 - MJC JEAN SAVINE
BOULEVARD DES ESSARTS**



François WERNER

Maire de Villers-lès-Nancy
Vice-président de la Métropole du Grand Nancy
Vice-président de la région Grand Est

L'édito

Apprendre, découvrir, débattre, savoir s'écouter et se retrouver : c'est sans nul doute ce qui fait un beau début d'automne à Villers, un automne bienveillant.

Apprendre dans les meilleures conditions, avec de nouvelles ouvertures de classes, avec un retour à une semaine moins fatigante pour les enfants et avec l'arrivée des premières tablettes numériques dans les classes.

Découvrir avec une saison culturelle plus variée que jamais !

Débattre et savoir s'écouter avec la troisième édition de République en tête[s], à ne pas manquer pour plonger au cœur des nouvelles formes de communication et d'information, mais aussi des risques qu'elles comportent.

Se retrouver à l'approche du 40^{ème} anniversaire du cœur battant de Clairlieu : Clairlieu animation. Nous avons voulu, ensemble, mieux comprendre le présent de Clairlieu pour encore mieux l'accompagner demain.

Se retrouver aussi en proposant dans les foyers résidences des rencontres ouvertes à tous ou, encore, en continuant de développer l'accueil des familles et des jeunes enfants à la ludothèque du Placieux.

Vivre ensemble pour vivre mieux. Au moment où le monde traverse tant de tensions, voilà notre ambition.

SOMMAIRE

À la une 2
Zoom sur Clairlieu
Édito 3
En bref 4 à 9

Dossier Spécial rentrée 10 à 19
République en tête[s] 11
Education 12 - 17
Seniors 18 - 20

Agenda 20 à 23
Conseil municipal 25
Etat civil 26
Tribunes libres 27



Directeur de publication : François Werner Directeur de rédaction : Nathalie Engel

Crédits textes : service communication de Villers-lès-Nancy, Marc Dubouchet

Crédits photos et illustrations : Grand Nancy Métropole,

Ville de Villers-lès-Nancy, les artistes pour les spectacles, Pexels, Pixabay, Skitterphoto, Freepik et photos libres de droits

Conception et réalisation : service communication de Villers-lès-Nancy, communication@villerslesnancy.fr

Tirages : 8 500 ex. Impression : La Nancéienne d'impression Dépôt légal : Bibliothèque municipale de Nancy

Villers Nouvelles n° 58 - Automne 2017



SUIVEZ LE GUIDE !

Le guide de la ville est enfin arrivé ! Tout nouveau, tout beau, il vous emmène à la découverte du patrimoine historique de la commune (merci aux **Amis de l'histoire** !), vous met au vert de la coulée verte à la forêt de Haye et vous propose des idées de sentiers découverte (merci à l'**Amicale de Villers centre** !). Il vous renseigne aussi sur les services de la Ville et vous livre tous les contacts des commerçants, associations, entreprises et professions libérales qui font vivre le territoire.

Si vous ne l'avez pas déjà, rendez-vous dans la rubrique kiosque du site de la ville sur www.villerslesnancy.fr pour télécharger la version numérique ou à l'accueil des équipements municipaux et chez les commerçants de la commune pour la version papier.

Plus d'infos au 03 83 92 32 48



VISITES INSOLITES AVEC L'ALEC

Le samedi 4 novembre à 14 heures, l'association **Clairlieu Eco défi** ouvre les portes de la 7^{ème} rénovation globale et performante réalisée par la **SCIC Clairlieu Eco Rénovation Solidaire** cet hiver. Venez à la rencontre du propriétaire et des acteurs et bénévoles de l'association et de la SCIC. La visite sera alimentée d'échanges techniques et se clôturera par la démonstration d'un test d'étanchéité à l'air.

Le samedi 18 novembre à 14 heures, venez visiter la 1^{ère} copropriété rénovée de manière ambitieuse dans

le cadre du dispositif **Copro Actif** de la **Métropole du Grand Nancy**. La visite sera commentée par l'**atelier A3D-architecture**, maître d'oeuvre du projet, ainsi que par le syndic bénévole de la copropriété. Découvrez les étapes qui ont permis de réaliser cette rénovation et échangez avec les acteurs qui ont participé à ce projet.

Les lieux de RDV vous seront donnés à l'inscription (obligatoire). Attention ! Le nombre de places est limité !

Inscriptions : info@alec-nancy.fr ou 03 83 37 25 87

Plus d'infos : www.clairlieuecodefi.fr

www.alec-nancy.fr/agenda/visites-de-sites-insolites



DES CONSEILS DE QUARTIER RENOUVELÉS !

Les conseils de quartier de la ville associent de façon concrète et active les Villarois à l'évolution des projets, à la réflexion sur les décisions locales et à l'animation de la ville. Ils sont force de proposition pour les élus. Le renouvellement des membres des bureaux de chaque conseil a eu lieu début octobre.

Si vous souhaitez contacter les membres des conseils de quartier de votre secteur, c'est très simple ! Un courrier ou un mail suffit !

Conseil de quartier de Placieux-Val,
centre Le Placieux, 16 boulevard Cattenoz // cq.placieuxval@villerslesnancy.fr

Conseil de quartier de Village-centre
centre Les Ecraignes, rue Albert 1^{er} // cq.villagecentre@villerslesnancy.fr

Conseil de quartier de Clairlieu :
MJC Jean Savine, boulevard des Essarts // cq.clairlieu@villerslesnancy.fr



DEMANDE DE SUBVENTION : À VOS PROJETS !

Il n'existe pas de définition légale de la subvention.

Le terme de subvention recouvre les aides octroyées par les pouvoirs publics ou toute personne publique (collectivités territoriales, établissements et organismes publics, Etat, Union européenne) à une personne de droit privé (telle qu'une association).

La subvention se différencie donc des actions de sponsor ou de mécénat qui sont des aides accordées aux associations par des personnes privées.

Toutes les associations sont susceptibles de recevoir des subventions qu'elles soient en espèces ou en nature comme le prêt de locaux ou de matériel, la prestation de services gratuits, la mise à disposition d'agents de la collectivité... Cette aide gratuite de la collectivité implique des obligations à l'association bénéficiaire (compte-rendu, valorisation, communication...).

Par ailleurs, il ne suffit pas toujours de faire une demande de subvention pour l'obtenir : en règle générale, la subvention doit financer une action ou une oeuvre d'intérêt général. La demande de subvention doit donc être assortie d'une description du projet ou de l'action engagée ainsi que d'un budget prévisionnel et, à l'issue du projet, d'un budget réalisé.

Les dossiers de demande de subvention sont téléchargeables dès la fin du mois de novembre sur le site de la Ville. **La date limite de dépôt est fixée au 19 janvier 2018.**

Plus d'infos par mail à finances@villerslesnancy.fr et sur www.villerslesnancy.fr



UN CÈDRE BIEN ENTOURÉ !

Figure emblématique du parc Madame de Graffigny, le cèdre du Liban, fragilisé, est chouchouté par le service des espaces verts de la Ville ! Adieu les barrières Vauban tape-à-l'oeil, bonjour le nouvel écrin ! Cette nouvelle ganivelle, aussi appelée « barrière girondine », est fabriquée à base de châtaigniers, dans l'ouest de la France.

Haute d'un mètre, elle a été mise en place dans les règles de l'art, c'est à dire pointes en haut pour éviter les infiltrations d'eau dans le bois.

Un long travail de préparation du sol et d'installation qui ne s'arrête pas là : cet automne, des végétaux sont plantés au pied de la clôture pour intégrer harmonieusement cet aménagement dans le parc.

Arbustes persistants et caduques, graminées et vivaces joueront bientôt au rythme des 4 saisons, entre fleurs et feuillage.

Un beau travail qui assure la sécurité, le cèdre (une essence présentant des risques de rupture non détectable) et limite le tassement du sol sur le système racinaire de l'arbre pour qu'il dure encore longtemps, longtemps, longtemps...

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de 1918, la journée du 11 novembre fut instituée par la loi du 24 octobre 1922 journée nationale pour la **commémoration de la Victoire et de la paix**. Depuis 2012, la loi élargit la portée à l'ensemble des morts pour la France. Le 11 novembre, est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande Guerre.

Jour d'hommage et de recueillement, la cérémonie commémorative aura lieu devant le monument aux morts, rue Charles Oudille à 10 heures.



JOURNÉE NATIONALE DE LA TRISOMIE 21 : OPÉRATION PETITS DÉJEUNERS À DOMICILE

Dimanche 19 novembre aura lieu la **journée nationale de la Trisomie 21**. À cette occasion, l'association Trisomie 21 Meurthe-et-Moselle propose de vous livrer votre petit-déjeuner à domicile, avec la participation de personnes porteuses de trisomie 21. Pour cette 5^e édition, l'association livre sur l'ensemble des communes de la métropole du Grand Nancy au créneau horaire de votre choix. Pour 5 €, vous pouvez disposer d'un petit-déjeuner complet avec un croissant frais et le journal du jour.

Les bénéfices de l'opération servent à financer leurs actions en faveur de l'intégration des personnes porteuses de trisomie 21 et plus particulièrement à compléter le financement d'un poste de professeur de sport adapté soutenu par le Conseil départemental. Il suffit de passer vos commandes en précisant le nombre de petits-déjeuners enfants et/ou adultes, **avant le 14 novembre**, soit sur le site internet de l'association (règlement Paypal), soit sur sa page facebook (règlement Paypal), soit par mail ou par courrier (règlement par chèque au nom de Trisomie 21 Meurthe-et-Moselle).

Pour tout renseignement : info@trisomie21-54.fr ou Trisomie 21 Meurthe-et-Moselle, 4 rue Michelet, 54000 Nancy



ACCUEIL DE LA CPAM : RENDEZ-VOUS À NANCY !

Depuis le 7 juillet 2017, l'agence de la Caisse primaire d'assurance maladie située 320 avenue André Malraux est fermée au public. Elle est maintenant entièrement dédiée à l'accueil des professionnels de santé.

En cas de besoin, vous devez vous rapprocher de l'accueil situé 9 boulevard Joffre à Nancy et accessible au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous les après-midis.

Et pour les plus connectés d'entre vous, sachez que bon nombre de formalités ou interrogations peuvent être résolues en ligne sur www.ameli.fr



LES SCOUTS À L'HEURE DE LA RENTRÉE

Le week-end de la rentrée du groupe de scouts et guides de France Saint-Exupéry 1^{er} de Villers-Laxou a eu lieu les 16 et 17 septembre au domaine de l'Asnée.

Un week-end intitulé **Les Savants Fous** au cours duquel les fameux savants accompagnaient la traditionnelle cérémonie des montées qui permet à chacun de changer de couleur et poursuivre l'aventure, partager les projets humanitaires et d'entraide selon son âge.

Un grand rassemblement de plus de 110 personnes, orchestré par Sandra et Alexandre Guimet, les responsables du groupe, et les parents venus se joindre à cette ambiance familiale et, il faut le reconnaître, un peu pluvieuse...

Mais la météo n'a pas déteint sur la bonne humeur : les scouts ont passé un week-end exceptionnel, plein de fabuleux projets tournés vers les autres.

Si vous souhaitez les rejoindre, il n'est pas trop tard ! Contactez Sandra et Alexandre Guimet au 06 77 42 02 01 ou rendez-vous sur www.sgdvillerslaxou.fr



LA CHASSE AUX FÈVES

Quand **Jérémy Mion** a une idée en tête, il est tenace ! Le projet d'une fève en lien avec Villers trottait déjà depuis quelques temps déjà. Cette fois, c'est fait ! Le blason de la ville a été découpé en quatre parties, soit quatre fèves à collectionner pour le reconstituer. Particularité de taille, ces fèves sont des pièces uniques et Jérémy Mion en lance 1 500 sur le marché de ses galettes (soit 375 blasons complets). Peintes à la main, chacune conservera donc sa petite singularité !

Conscient du risque et de la frustration de tomber systématiquement sur la même pièce de ce puzzle d'épiphanie, notre boulanger clairlocois a prévu la possibilité d'échange dans sa boutique.

Et pour les allergiques au sucre, il sera toujours possible d'acheter le blason dans son petit écrin.

Il ne vous reste plus qu'à patienter **jusqu'au 2 janvier 2018** pour entamer votre chasse à la fève !

Pour plus d'infos, rendez-vous à la boulangerie Mion, 8 rue des Chalades ou par téléphone au 03 83 40 67 33.



L'agence postale communale a été inaugurée le 30 septembre. Elle répond aux besoins des habitants avec un service postal accessible le samedi matin !

PENDANT QUE LA POSTE DES AIGUILLETES SE REFAIT UNE BEAUTÉ, L'AGENCE POSTALE COMMUNALE EST À VOTRE SERVICE !

Le bureau de poste du boulevard des Aiguillettes bénéficie d'importants travaux de modernisation depuis le 2 octobre. De nouveaux équipements numériques, une offre de services plus accessible, personnalisée et adaptée, c'est ce que les clients y trouveront lors de sa réouverture au public, prévue le 22 novembre 2017.

Pendant la période de travaux, plusieurs points de service sont disponibles à Vandoeuvre (Montet-Octroi), Laxou ou Nancy Commanderie.

A moins que vous ne souhaitiez découvrir l'agence postale communale de Clairlieu ?

Inaugurée le 30 septembre dernier, elle permet d'accéder aux services les plus courants de la Poste en toute confidentialité (courrier, colis et opérations financières) au sein même de la commune. Près de 90 % des opérations disponibles en bureau de poste peuvent être réalisées au sein même de ce nouvel accueil.

L'agence postale communale est ouverte le lundi de 14h00 à 17h00 et du mardi au samedi de 8h30 à 12h30.



Histoire de vie et patrimoine

Une enquête de l'Insee
du 25 septembre 2017 au 31 janvier 2018

HISTOIRE DE VIE ET PATRIMOINE : L'INSEE ENQUÊTE

L'Insee réalise, entre le 25 septembre 2017 et le 31 janvier 2018, l'enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

L'enquête Histoire de vie et patrimoine, pour quoi faire ?

La seule source statistique qui permet :

- d'observer finement le patrimoine des ménages ;
- de fournir des éléments explicatifs sur la formation et la transmission du patrimoine, en montrant comment il a été constitué (héritage, donations, parcours de vie...) et dans quel but ;
- de mesurer les inégalités de patrimoine entre les ménages.

Comment les logements sont-ils choisis ?

Ils sont tirés au hasard parmi l'ensemble des logements français.

TOUS AU MARCHÉ DE NOËL !

Vendredi 8 décembre, après les cours, rendez-vous au **marché de Noël** organisé par le groupe scolaire Albert Camus ! Faites vos emplettes, objets de Noël créés par les enfants, confitures maison, produits artisanaux, dans une ambiance familiale et conviviale : petite restauration sur place et un spectacle pour les enfants !

Notez aussi dans vos tablettes que le **samedi 20 janvier 2018**, dans le cadre de la nuit de la lecture, le groupe scolaire proposera une **bourse aux livres** qui aura lieu toute la journée, avec un atelier lecture pour les enfants.

Nouveauté 2017 : le panel ! Pour la première fois, des enquêtés de la précédente enquête seront ré-interrogés. L'objectif est d'observer l'évolution du patrimoine et notamment l'impact des événements de vie sur le patrimoine (par exemple, l'effet d'un divorce sur le patrimoine).

L'enquête sur le terrain, mode d'emploi

- Un courrier est envoyé par l'Insee à l'adresse du logement l'informant qu'il fait partie des logements enquêtés.
- Un enquêteur se présente au domicile, muni d'une carte officielle. Il vous propose de prendre rendez-vous ou de réaliser l'enquête tout de suite. C'est lui qui remplit le questionnaire, sur son ordinateur portable. L'interview dure environ 1h/1h30.

Sachez-le !

Les données collectées sont strictement confidentielles. Elles ne sont en aucun cas transmises à d'autres administrations, notamment à l'administration fiscale.



UN AUTOMNE POUR TOUS !

LES COULEURS DE L'AUTOMNE INSTALLÉES SONT L'OCCASION DE FAIRE UN RETOUR SUR LA SEMAINE À 4 JOURS, LA SÉCURITÉ ET LE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES.

SI LA RENTRÉE A ÉTÉ MITONNÉE AUX PETITS OIGNONS POUR LES PLUS JEUNES, DU CÔTÉ DES SENIORS, LE CALENDRIER OFFRE AUSSI DE BEAUX RENDEZ-VOUS ET, POUR TOUS, RÉPUBLIQUE EN TÊTE[S] 3^E ÉDITION EST BIEN REPARTIE !



ET LA CITOYENNETÉ DANS TOUT ÇA ?

RÉPUBLIQUE EN TÊTE[S], TROISIÈME ÉDITION

C'EST PARTI POUR LA TROISIÈME ÉDITION DE RÉPUBLIQUE EN TÊTE[S] ! DEVENU UN RENDEZ-VOUS ANNUEL, RÉPUBLIQUE EN TÊTE[S] EST L'OCCASION D'ABORDER COLLECTIVEMENT LA SOCIÉTÉ DANS LAQUELLE NOUS ÉVOLUONS, DE PRÈS OU DE LOIN. EXPOSITION, CONFÉRENCES / DÉBAT, PROJECTION... À CHACUN SON LANGAGE !

S'il est un message à retenir des dernières élections présidentielles, c'est bien l'aspiration profonde d'une majorité de citoyens français de voir s'engager une réflexion sur l'évolution de nos institutions et le possible renouveau de nos principes de gouvernance.

Cette réflexion passera peut-être, localement comme nationalement, par une transformation des processus politiques en rebattant les cartes d'un pouvoir partagé entre l'action publique et la société civile, qu'elle soit ou non organisée.

Pourtant, les expérimentations démocratiques n'ont pas attendu les dernières échéances électorales pour se mettre en place : dispositifs de consultation

publique, nouveaux outils de communication, échange d'expériences entre territoires... Les possibilités de rendre le citoyen acteur se sont multipliées.

Au travers de rencontres, de débats, de projection et de spectacle, la troisième édition de République en Tête[s] propose, à son humble échelle, de faire le tri entre les expériences incertaines et les réussites indéniables, entre les utopies et les innovations, qu'elles soient politiques ou démocratiques.

République en Tête[s] sera, le temps d'un instant un laboratoire citoyen, ouvert sur renouvellement de l'action publique. Et surtout ouvert à tous !

Touche pas à mon mur : un spectacle dans le cadre de République en tête[s] qui aborde la communication des réseaux. Un dialogue et parfois une confrontation entre générations, proposé par le théâtre de Cristal.



APRÈS COUP : LA SEMAINE À 4 JOURS

LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS D'ABORD.

LA CONCERTATION A COMMENCÉ TRÈS TÔT, AVANT MÊME L'ÉLECTION D'EMMANUEL MACRON À LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE. BIEN AVANT, PUISQUE DÈS DÉCEMBRE 2016, OLIVIER AIRAUD, ADJOINT À LA POLITIQUE DE LA FAMILLE, RÉFLÉCHISSAIT À DES AMÉNAGEMENTS D'HORAIRE POUR LES MATERNELLES. LE CONSTAT D'UNE FATIGUE EXCESSIVE DES ENFANTS ÉTAIT UNANIME.

Un enfant passant toute la journée à l'école avec la garderie, matin et soir, l'étude, les rythmes scolaires, change 7 fois d'adulte responsable au cours de sa journée. C'était donc au départ une réflexion sur une éventuelle modification des horaires sans savoir s'ils s'établiraient sur 4 jours ou 4 jours et demi. Il s'agissait de réfléchir à une meilleure organisation qui profiterait aux enfants avant tout, Olivier Airaud souhaitant bien adapter les rythmes aux enfants et non pas aux emplois du temps des parents.

Lorsque la possibilité de revenir à 4 jours s'est confirmée, au soir du 7 mai, des concertations avaient déjà été menées auprès des différentes écoles de la commune, et des parents d'élèves. La décision faisait quasiment l'unanimité. Le retour aux 4 jours a été voté à l'unanimité du conseil d'école dans 4 établissements et à la majorité dans 2 autres. À partir de là, il a fallu se retrousser les manches pour organiser les différents services : les Atsem à redéployer et les services techniques pour ne citer qu'eux. Cela s'est finalement déroulé assez facilement puisqu'on revenait à un système connu, avec des plages horaires supplémentaires pour les interventions d'entretien, et donc plus de fluidité.

Sébastien Biston, le directeur du service jeunesse et éducation, explique que les animateurs alors affectés aux temps d'activités périscolaires (Tap), interviennent désormais dans le cadre du périscolaire. Le mouvement associatif villarois était également très actif sur ces Tap. Douze associations participaient à ces activités. Elles interviennent désormais, pour beaucoup, dans le cadre de l'ALSH les mercredis et au cours des petites vacances scolaires.

Ces modifications, même si ce n'était pas l'objectif principal, permettraient également de réaliser quelques économies. Le coût de ces Tap pour la collectivité était d'environ 150 euros par enfant. Un bilan de fin d'année permettra d'évaluer l'impact financier de ce changement de rythme.

Ce changement des rythmes scolaires s'accompagne en outre cette année d'une modification de l'ALSH :

l'Accueil de loisirs sans hébergement voit en effet son offre étoffée. Il est désormais possible de déposer son enfant dès 7h30 le mercredi matin et de le récupérer soit en fin de matinée, avant la cantine, soit après la cantine en début d'après-midi, soit en fin de journée. 5 options possibles dont l'objectif est bien sûr de coller au plus près des besoins des parents. En ce sens, l'ALSH organise également l'accompagnement des enfants dans leurs activités associatives, gymnastique et musique, les mercredis. Plus de souplesse pour les parents lorsqu'il faut jongler du cours de sport du cadet au cours de musique de l'aîné.

Un premier bilan de cette nouvelle organisation, tant dans les écoles qu'à l'ALSH, sera tiré en décembre avec des ajustements possibles.



Pour Olivier Airaud, adjoint à l'Éducation, le choix de la semaine à 4 jours a essentiellement été guidé par l'attention portée aux rythmes des enfants.

APRÈS COUP : LA SEMAINE À 4 JOURS

REVENIR À 4 JOURS ÉTAIT UNE NÉCESSITÉ POUR LES ENFANTS

LA RENTRÉE SCOLAIRE PASSÉE, ANNICK ROUSSEL, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE MATERNELLE SUZANNE HERBINIÈRE-LEBERT, TÉMOIGNE DE L'EFFET 4 JOURS.

Comment s'est passée la rentrée ?

Ça se passe très bien, nous retrouvons nos marques de l'ancienne formule. Les enfants et les parents ont facilement ré-adopté cette organisation. Dès les inscriptions, les parents réclamaient ce retour aux 4 jours. C'était pour eux le retour à une vie plus équilibrée pour l'enfant.

Pourquoi une vie « plus équilibrée » ?

Parce qu'ils avaient constaté la fatigue de l'enfant, comme nous. Le mercredi, même si le temps de l'enfant n'est pas à la maison avec les parents qui travaillent, même s'ils sont dans d'autres structures, ce n'est pas l'école avec sa rigueur, ses emplois du temps très cadrés. Ce sont des contraintes très fatigantes pour l'enfant. Et au centre aéré, ce n'est pas la même fatigue parce que la pression n'est pas la même. Là sur toute la semaine, il s'agissait des mêmes locaux et des mêmes personnes. Lorsque les parents constataient la fatigue, une baisse d'attention, l'énerverment, dès le jeudi, je disais aux parents de s'imaginer au travail de 7h30 le matin jusqu'à 17h30 sans pouvoir sortir des locaux.

**Annick Roussel,
directrice de
l'école Suzanne
Herbinière-Lebert, a
immédiatement opté
pour un rythme plus
équilibré concernant
les tout-petits.**

C'était donc ça le problème de la réforme ?

Quand on est passé aux 5 matinées de classe, nous avons tout de suite trouvé que ça faisait long pour les enfants. Même si la réforme paraissait attractive avec 5 matinées et une journée raccourcie. Mais les enfants ne partent pas à 15h30. Ils restent en périscolaire ; parfois ils y sont depuis le matin, avec la cantine à midi et à 15h30, ils enchaînent avec l'heure prise en charge par la mairie.

Une heure d'activité qui sortait de l'apprentissage scolaire !

Oui mais les associations qui intervenaient ne savaient pas parler à des élèves de maternelle. C'est un public particulier ! Les professionnels, ce sont nous, les enseignants de maternelle, parce que nous savons gérer la fatigue, le temps de la journée avec des alternances de temps d'apprentissage et de temps calme. Et puis pour eux, c'était encore l'école malgré tout puisque les Atsem, par exemple, prenaient part à ces activités.

C'était donc une nécessité de supprimer cette réforme ?

Pour les maternelles, oui. Les chronobiologistes disaient qu'ils se basaient sur le rythme de l'enfant. Mais en maternelle, non. La reprise de l'activité physique et intellectuelle arrivait juste au moment des activités de la mairie. Nous y perdions en temps d'enseignement. Chez les plus jeunes, il y a un temps de sieste, un temps de relaxation pour les plus âgés et puis il nous restait une heure pour faire passer les apprentissages. Revenir à 4 jours nous permet donc de récupérer cette heure. Les journées des enfants sont plus équilibrées parce que nous tenons compte des temps de repos nécessaire.

Comment s'est passée la concertation avec la mairie ?

Lorsque le système des 5 matinées a été mis en place, la mairie a installé en parallèle un comité de suivi. Lors de ces bilans réguliers, nous avons pu, les directeurs d'écoles, nous exprimer. À chaque fois, les maternelles indiquaient que ce système ne convenait pas.

Un premier bilan sera fait en décembre, mais peut-on déjà tirer des enseignements ?

Oui, aucun parent ne regrette l'ancien rythme. D'autant que la mairie a bien fait les choses en intégrant les activités nouvelles au sein de l'ALSH. On reprend nos marques anciennes mais en améliorant la prise en charge des enfants.

ANTICIPER, ACCOMPAGNER, PROTÉGER

Pour Michel Schweitzer, adjoint à la sécurité, la mise en place d'un dispositif de sécurité était une évidence.



COMMENT ENCORE AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES ?

SUITE AUX ATTENTATS DE 2015, LES SERVICES DE L'ÉTAT, MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ONT DÉCIDÉ D'AJOUTER LA NOTION **INTRUSION** AUX PPMS, LES PLANS PARTICULIERS DE MISE EN SÛRETÉ QUI SONT MENÉS DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU PAYS.

Les PPMS consistent en des exercices, renouvelés 3 fois par an, permettant de définir la marche à suivre et d'entraîner les enfants à avoir les bons comportements en cas d'alerte chimique/météorologique ou d'intrusion. D'ordinaire, les outils mis à disposition des personnels

enseignants sont, par exemple, un sifflet et des cornes de brume. Mais le contexte national a engagé la municipalité dans une réflexion sur le renforcement de ces moyens d'alerte. Une expérimentation sera donc menée cette année au sein du groupe scolaire Albert Camus, maternelle et élémentaire.

De nouvelles alarmes ont été mises en place avec des sirènes spécifiques pour chaque risque ; une pour l'alerte intrusion, une seconde pour le risque chimique/météorologique. Un système qui peut être déclenché depuis n'importe quelle classe grâce à des télécommandes.

Une réunion a permis, le 3 octobre dernier, de présenter ce dispositif aux personnels enseignants, aux Atsem ainsi qu'à des représentants de l'Inspection académique. Il sera expérimenté pour la première fois lors de l'exercice PPMS qui doit s'être déroulé avant les vacances de la Toussaint.

Une réunion se tiendra ensuite entre tous les services concernés pour faire un premier bilan. S'il s'avère satisfaisant, le dispositif pourrait être déployé dans l'ensemble des autres écoles de la commune dès l'an prochain.

Un effort financier conséquent qu'a défendu Michel Schweitzer auprès du maire, qui, convaincu de la nécessité du dispositif, a acté cette dépense représentant pour le groupe scolaire Albert Camus 16 900 euros.

SORTEZ VOS TABLETTES !

EN SEPTEMBRE 2014, LES ÉCOLES DE VILLERS ÉTAIENT CHACUNE POURVUE D'UN ABONNEMENT INTERNET BASIQUE. TROIS TBI, TABLEAUX BLANCS INTERACTIFS, ÉTAIENT INSTALLÉS ET QUELQUES VIDÉOPROJECTEURS ÉTAIENT DISPONIBLES. L'HEURE ÉTAIT DONC AU CHANGEMENT DE VITESSE POUR LE NUMÉRIQUE !

Le plan numérique a donc commencé à être déployé à cette époque. La première étape a été d'installer la fibre optique dans toutes les écoles élémentaires et d'augmenter le débit Internet pour les maternelles. Cela représente aujourd'hui un budget de fonctionnement d'environ 5 000 euros par an.

LE NUMÉRIQUE

Villers a la chance d'avoir sur son territoire des établissements tels que le CESI ou TÉLÉCOM Nancy. Des partenariats sont régulièrement noués et les étudiants apportent leur savoirs dans le cadre d'animation des rythmes scolaires autour de l'apprentissage du numérique.



In fine, la volonté est d'installer la fibre dans tous les établissements, mais les coûts que cela engendre sont importants en terme de travaux publics, puisqu'il faut apporter physiquement la fibre jusqu'aux bâtiments.

Cette action peut paraître anecdotique pour les écoles, mais la fibre a un réel intérêt pour les enseignants.

Cela va de l'accessibilité à des dispositifs de l'éducation nationale, à la possibilité de faire des visio-conférences avec des classes jumelées dans d'autres villes ou pays, sans oublier le parcours pédagogique des élèves. Lorsqu'une classe travaille sur tablette, en cherchant des ressources sur Internet, il faut que les débits suivent.

La 2^{ème} étape consiste à fournir du matériel aux écoles. Un nouveau

problème est alors apparu : les écoles n'étaient pas câblées en interne ; il a donc fallu, avant toute chose, réaliser l'installation de prises Internet dans toutes les classes.

En parallèle, une concertation était menée avec les équipes éducatives sur le type de matériel souhaité (TBI, tablettes ou autres). Le choix s'est porté sur des packages ordinateur portable, vidéo projecteur et écran, plutôt que des TBI. Cette seconde étape est encore en cours. L'objectif est d'équiper l'ensemble des écoles d'ici la fin 2018.

Par ailleurs, les services de la mairie ont déployé un premier chariot mobile à l'école Dérue. Une « classe mobile » contenant une quinzaine de tablettes numériques. Un nombre restreint car pour respecter les recommandations en matière d'expositions aux écrans chez les enfants, il a été décidé que

les élèves utiliseraient la tablette en binôme. Une utilisation qui se fait uniquement sous la direction de l'enseignant : pas de risque de surexposition !

Ces tablettes sont stockées sur un chariot mobile, ce qui permet de les mutualiser entre plusieurs classes. À noter que cette mise à disposition de tablettes a dû s'accompagner de l'installation de borne Wifi dans les écoles.

L'objectif de Jean-Marc Misert, conseiller en charge du numérique, est de déployer ce type d'outils dans toutes les écoles de la commune, maternelles et élémentaires. Le budget alloué à ces équipements est d'environ 19 000 euros dont 4 000 de subventions de la part de l'Académie pour l'année en cours. Un budget qui devrait être reconduit en 2018.

MARIE-ODILE SMODIS : TOUTE UNE HISTOIRE !

Même si son nouveau statut de retraitée ne lui pose aucun problème, Marie-Odile Smodis passe aux abords de l'école Déruet (qu'elle a marqué durant 20 ans) avec un petit pincement au cœur et l'émotion intacte.



JE NE ME SUIS JAMAIS ENNUYÉE !

APRÈS 41 ANS D'ENSEIGNEMENT, AUSSI BIEN EN ÉLÉMENTAIRE QU'EN MATERNELLE, MARIE-ODILE SMODIS A PRIS SA RETRAITE EN JUIN 2017. CETTE FIGURE VILLAROISE AURA PASSÉ 20 ANS À LA DIRECTION DE L'ÉCOLE DÉRUET. CETTE FILLE D'ENSEIGNANTE NE SE DESTINAIT POURTANT PAS À CETTE CARRIÈRE. ELLE AVAIT EN EFFET ENTAMÉ DES ÉTUDES DE DROIT, AU COURS DESQUELLES ELLE A ÉTÉ APPELÉE À FAIRE QUELQUES REMPLACEMENTS D'INSTITUTEURS. ELLE EST ALORS DEVENUE « SUPPLÉANTE ÉVENTUELLE RÉVOCABLE ». C'EST À CETTE PÉRIODE QU'ELLE PREND LE GOÛT DE L'ENSEIGNEMENT.

Formée sur le terrain dans différentes écoles d'applications (les écoles qui forment les enseignants), Marie-Odile Smodis fait le choix de ne pas bifurquer

vers l'École normale, afin de rester au contact des enfants, une voie plus formatrice selon elle. Elle dit de ses confrères qui l'ont formé à l'époque qu'*ils étaient toujours à l'avant-garde, ils étaient constamment à la recherche de nouvelles manières d'enseigner*. Un leitmotiv qu'elle a alors décidé de s'appliquer à elle-même tout au long de sa vie professionnelle.

Fallait-il encore avoir un poste et là encore, les hasards de la vie ont bien fait les choses. Remplaçante sur des zones qui couvraient plusieurs écoles, elle a eu la chance de n'effectuer que des remplacements à l'année, jusqu'à sa titularisation lors d'une création de classe de grande section de maternelle à l'école du Centre à Malzéville. Une expérience qui la fait sourire encore aujourd'hui tant la situation était ubuesque. Les enfants étaient bien là mais pas le matériel : tables et chaises étaient, eux, un peu en retard. Une situation qu'il a fallu relativiser avec sa bonne humeur communicative pour que les enfants se sentent au mieux.

C'est à cette époque, dès ses premières années d'enseignement, qu'elle a commencé à sortir du strict cadre de l'enseignant. Au travers notamment de la création d'une chorale d'enfants âgés de 3 à 15 ans,

MARIE-ODILE SMODIS : TOUTE UNE HISTOIRE !

Les mignons. Une chorale qui s'est produite en concert sur plusieurs petites scènes de l'agglomération. Du Centre, elle a ensuite migré à l'école Leclerc, toujours à Malzéville, où elle a pris son premier poste de direction. Il a fallu alors recommencer de zéro avec les collègues, les parents d'élèves et surtout les enfants. Un épisode marquant de sa vie. M^{me} Smodis y a passé une quinzaine d'années avant que le hasard fasse de nouveau bien les choses.

Par un heureux concours de circonstances, elle a en effet été nommée directrice de l'école Dérue à Villers-lès-Nancy. C'était en septembre 1997. Elle remplaçait une directrice partie après de nombreuses années en poste. Il a donc fallu gagner la confiance des collègues et des parents d'élèves. Une situation plutôt tendue au départ mais de nouveau, sa bonne humeur et son franc-parler ont joué à merveille.

Les équipes se sont très vite apprivoisées. Elle gardera d'ailleurs des souvenirs inoubliables de ces enfants **très intéressants, très intéressés par tout, très ouverts**, de ces **parents extraordinaires qui s'impliquaient dans toutes ces idées**, de la chasse aux lutins au marché de Noël en passant par les opérations classes ouvertes aux parents et grands-parents ou les expositions d'**Artistes en herbe**. Pour cette dernière, elle a su trouver à la mairie, quelles que soient les équipes qui se sont succédé, une oreille attentive. La municipalité a en effet très régulièrement pris sa part en mettant à disposition les équipes techniques voire le château de M^{me} de Graffigny. Un écrin de rêve pour cette manifestation dédiée à l'art.

Durant toute sa carrière, Marie-Odile Smodis aura tenté de communiquer son dynamisme et sa bonne humeur à ses **bisounours**, ses **pitchounes**,

ses **loulous**. Chaque année, elle donnait en effet un surnom à ses élèves. En 20 ans, jamais un surnom n'a été utilisé 2 fois. Un détail pour certains mais un acte révélateur de sa volonté de toujours innover, de chercher de nouvelles formes d'enseignements.

Si au niveau personnel, elle n'a jamais eu d'enfant, sa vie professionnelle a réussi à la combler avec plus de 1 200 élèves. C'est d'ailleurs ce qui lui manquera le plus : le contact direct avec les enfants et les parents, ce lien qui ne ment pas. Certains anciens parents d'élèves la recontactent même aujourd'hui pour prendre des nouvelles voire pour l'embaucher en tant que nounou ponctuelle ! Elle garde par ailleurs de ces nombreuses années, quelques milliers de photos, qu'elle se propose de mettre à la disposition des parents, via un site Internet pour les photos numériques, et pour les autres, en tirage papier, par une opération qui reste encore à définir avec la mairie.

SEMAINE À 4 JOURS, VIVE L'ALSH !

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) est ouvert avant et après les heures d'école, les mercredis et au cours des petites vacances (Toussaint, Noël, Hiver et Printemps).

Il permet aux enfants de 3 à 12 ans de découvrir des activités qu'ils n'ont pas toujours l'occasion de pratiquer. Il est ouvert aux enfants.

La coût des activités varie selon le revenu et la composition de la famille. La tarification pour les enfants non villarois est identique à celle des enfants villarois s'ils fréquentent une école de Villers.

Les inscriptions ont lieu en Mairie au bureau des inscriptions. Vous pouvez télécharger le dossier et le préremplir avant de venir sur www.villerslesnancy.fr/fr/peri-scolaire-et-accueil-de-loisirs-sans-hebergement.html



LA RENTRÉE DES SENIORS !

SENIORS EN PLEINE FORME !

EN PARTENARIAT AVEC PLUSIEURS ACTEURS DU SECTEUR SOCIAL, LE PÔLE SENIORS A AUSSI FAIT SA RENTRÉE POUR CONCRÉTISER UN PARCOURS ATTENTIONNÉ. RÉFLÉCHIR, PARTAGER, BOUGER... TOUT UN PROGRAMME POUR PRÉSERVER L'AUTONOMIE !

Le pôle seniors développe tout au long de l'année des actions visant à favoriser le maintien de l'autonomie des seniors et à lutter contre l'isolement.

Au foyer résidence Paul Adam, la conférence ***gymnastique cérébrale, travailler sa mémoire tout en prenant plaisir***, donne lieu à un atelier animé par une psychologue clinicienne. Il est décliné en cinq séances, une par semaine, en partenariat avec la Carsat Nord-Est, Brain Up.

L'atelier ***Gym autonomie*** a repris à raison d'une séance par semaine, hors vacances scolaires, en partenariat avec le Comité départemental d'éducation physique et de gymnastique volontaire.

Au foyer résidence Le Clairlieu, ce sont des activités physiques douces qui seront proposées aux seniors souhaitant pratiquer à leur rythme ou à titre de découverte, à l'issue d'une conférence, le jeudi 2 novembre à 10h. Un temps de découverte qui sera suivi d'atelier se déclinant en 6 séances.

En complément des activités, plusieurs conférences sont proposées jusqu'en décembre en partenariat avec l'association pour la Promotion de la nutrition et de la santé, et animées par un nutritionniste /diététicien:

- Alimentation et Santé, lundi 13 novembre 2017 à 14h30
- Vision DMLA, les aliments protecteurs, mardi 21 novembre à 14h30
- Coeur, cholestérol et alimentation, mardi 28 novembre à 14h30
- Notre bien-être digestif et le microbiote, mardi 5 décembre à 14h30
- Longévité réussie, le cocktail de santé, vendredi 15 décembre à 14h30

Vous souhaitez participer, vous inscrire ou obtenir plus d'informations sur les actions menées régulièrement ou ponctuellement ?

Adressez-vous directement au foyer résidence Paul Adam au 03 83 41 41 88.



Beau succès pour l'une des premières actions avec la vente de petits coeurs roses confectionnés lors de l'atelier « Tricot papot'Age » à l'occasion de la marche du lundi 2 octobre dans le cadre d'Octobre rose.

LA MAISON DE LA SOLIDARITÉ : UN NOUVEAU PROJET

LA MAISON DE LA SOLIDARITÉ FAIT APPEL AUX BÉNÉVOLES !

EN MAI 2005, LA MAISON DE LA SOLIDARITÉ OUVRAIT SES PORTES ET, DANS SON SILLON, CELLES DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE, LA PREMIÈRE DE L'AGGLOMÉRATION NANCÉIENNE. 12 ANS PLUS TARD, LA MAISON DE LA SOLIDARITÉ SE LANCE DANS UNE NOUVELLE AVENTURE GUIDÉE PAR LA MÊME TOILE DE FOND : ROMPRE L'ISOLEMENT.



Un nouveau travail d'équipe porté par la Ville, les bénévoles de la Maison de la solidarité et Clairlieu animation.

Fin juin, la **Maison de la solidarité** a assuré sa dernière semaine d'ouverture de l'épicerie du même nom dans les locaux de la rue Albert 1^{er}.

Fruit du partenariat historique autour de ce dispositif innovant entre les villes et **CCAS de Villers-lès-Nancy** et **Nancy**, les partenaires associatifs, la **Banque alimentaire** et l'**Office métropolitain de l'habitat**, une nouvelle épicerie ouvrira ses portes en novembre, dans des locaux accessibles et mieux adaptés sur le quartier Placieux / Haussonville. L'activité liée à la vente sera confiée à un chantier d'insertion.

Pour autant, pas question pour les bénévoles émérites d'arrêter là les projets de soutien et d'entraide qui les (pré)occupent ! Car au-delà d'un magasin permettant de faire ses courses à moindre coût, la Maison de la solidarité, c'est surtout un lieu où l'on se sent accueilli, considéré, invité à rebondir et accompagné pour cela.

Posant ses valises à Clairlieu, c'est naturellement avec les élus et les membres de **Clairlieu animation** (qui partagent les mêmes constats et le même souci de servir), qu'**Elisabeth Picaud** et les bénévoles

envisagent un projet renouvelé pour tous les Villarois et pour les bénéficiaires de la nouvelle épicerie.

Plusieurs axes sont à l'étude dans les nouveaux projets :

- santé hygiène avec la vente de produits de toilette, d'hygiène, de ménage, en lien avec l'association **Dons solidaires**,
- culture, en concertation avec les partenaires du territoire et notamment **La bibliothèque pour tous** (heure du conte, partage de lectures...),
- accès aux droits et écrivain public, pour lequel l'association compte déjà des bénévoles compétents,
- sans oublier les transports pour les personnes âgées et vers la future épicerie.

Pour Elisabeth Picaud, la Maison de la solidarité met en place ce nouveau projet « avec le même esprit que celui qui nous a habités jusqu'à présent et dans le même souci de partenariat. ». Partenariat et bénévolat nécessaires au bon fonctionnement de ces nouvelles activités !

Si vous souhaitez apporter votre aide, vos compétences ou donner un peu de temps, contactez le 03 83 27 29 44.

OCTOBRE > DÉCEMBRE, L'AGENDA

OCTOBRE



DU LUN 9 AU VEN 20

Exposition des photographies de **Jacky Joannes** dans le cadre de Nancy Jazz Pulsations

Lundi au vendredi 8h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Hall de l'Hôtel de Ville - Entrée libre

Infos : 03 83 92 12 12

JEUDI 19

Conférence-débat **Identité culturelle, citoyenne, religieuse... Où en sommes-nous ?** Propos croisés de François Baudin, historien et philosophe, directeur

des éditions Kairos et Hervé Marchal, professeur de sociologie, chercheur
20h30 - Entrée libre

Espace ADA - Domaine de l'Asnée

Infos : 03 83 27 61 05

VENDREDI 20

Concert de Cherry Reinhardt dans le cadre de Nancy Jazz Pulsations

Tarifs : 14 € / 10 € / 6 €

20h30 - Les Ecraignes / Salle Jean Ferrat

Infos et réservations : 03 83 92 32 40



VEN 20 & SAM 21

Exposition **Champignons** organisée par l'**Amyphar** et la **Société lorraine de mycologie**. Venez rencontrer les pharmaciens spécialistes pour tout savoir sur les champignons !

14h > 18h - Entrée libre - Pavillon d'accueil du Jardin botanique Jean-Marie Pelt

Infos : 03 83 41 47 47

VEN 20 & SAM 21

Le bérêt de la tortue

Comédie de Jean Dell et Gérald Sibleyras proposée par le Théâtre de la Roële

20h45 (VEND) / 19h30 (SAM)

Tarifs : 14 € / 10 € - tout public

Infos et réservations : 03 83 40 61 93

www.theatredelaroele.fr

DIMANCHE 22

Rencontres de tennis de table / Equipes de Régionale

9h30 > 12h et 14 h > 17h

Stade Roger Bambuck

Infos : www.cosvillers-tt.fr ou

03 83 96 59 12



A PARTIR DU 23

Stage de tennis et multisports au VNTC

A la journée ou à la demi-journée

Route de l'aviation

Infos et inscriptions : 03 83 40 50 32 ou

www.vntennisclub.fr et

www.stagevntc.fr/

DU LUN 23 AU VEN 27

Stage d'automne proposé par le COS

Villers gymnastique

Gymnase Alice Milliat rue Albert 1^{er}

9h > 16h

Infos : cosvillersgym@gmail.com

DU LUN 23 AU VEN 27



Stage **Promenons-nous dans les bois** pour les 7/11 ans

9h30 > 11h30 - Jardin botanique Jean-Marie Pelt

Animations, jeux et ateliers ludiques et

pédagogiques sur le thème de la forêt

25 € la semaine / limité à 10 enfants

Réservation obligatoire : 03 83 41 47 47

MERCREDI 25

Initiation à la photographie autour de l'arbre

14h > 16h - Jardin botanique Jean-Marie Pelt

À partir de 12 ans / 5 € la séance / limité à

10 enfants

Réservation obligatoire au 03 83 41 47 47

SAMEDI 28

Soirée années 80 organisée par l'AMCF

Animée par un DJ et avec la participation du

sosie officiel de Johnny Hallyday

Buffet campagnard et plats chauds

20h - Les Ecraignes - Salle Jean Ferrat

Tarif entrée + repas : 30 € / personne, hors boisson

Infos et réservations : 03 83 41 53 05

amcf@9business.fr



DIMANCHE 29

Loto organisé par l'AMCF : nombreux lots, buvette

14h - Les Ecraignes - Salle Jean Ferrat

Infos et réservations : 03 83 41 53 05

ou amcf@9business.fr

NOVEMBRE



JUSQU'AU DIM 5

Exposition **Jazz'art** dans le cadre de Nancy

Jazz Pulsations

Galerie M^{me} de Graffigny

Infos : 03 83 92 32 40

JUSQU'AU JEU 30

Écorces du monde, exposition des

photographies de **Cédric Pollet**

9h30 < 11h45 et 13h < 17h45

Entrée payante dans les serres tropicales

Plein tarif : 5 € / tarif réduit : 3 €

Jardin botanique Jean-Marie Pelt

Infos : 03 83 41 47 47

OCTOBRE > DÉCEMBRE, L'AGENDA

**SAMEDI 4****Rencontre de badminton équipe de Nationale 3**

14h30 - COSEC Chepfer

Infos : **06 70 34 83 70 - 06 05 48 60 25**
ou contact@bnv.fr**DIMANCHE 5****Rencontres de tennis de table** / Equipes de Régionale

9h30 > 12h et 14h > 17h - Stade Roger Bambuck

Infos : www.cosvillers-tt.fr ou
03 83 96 59 12**DU MER 8 AU VEN 24****3^{ème} édition de République en tête[s]**Expositions pédagogiques : **60 ans de démocratie culturelle** et **la citoyenneté démocratique**

Centre les Ecraignes - Gratuit

Infos : **03 83 92 32 40****MERC 8**Conférence **gare à la rumeur** avec**Guillaume Brossard, Alexandre Duyck, Aurore Van de Winkel** et **Daphné Vignon**

20h30 - Espace ADA - Gratuit

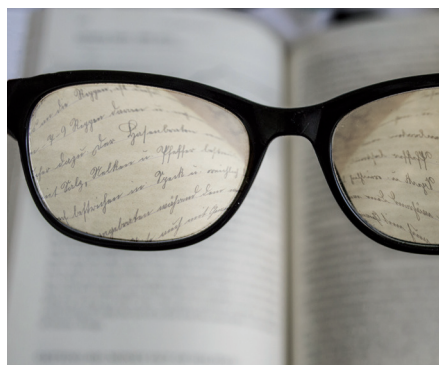
Infos : **03 83 92 32 40****JEUDI 9****Eliane Divoux**, passionnée d'icônes, vous fera découvrir l'histoire, l'écriture, la technique et le sens théologique des icônes

Conférence suivie d'un goûter lorrain

15 h - MJC Jean Savine - Entrée libre

Infos : **03 83 27 70 90****JEUDI 9**Projection du film **Demain** de **Mélanie Laurent** et **Cyril Dion** suivie d'un débat **demain, l'ère des écocitoyens ?** en présence de **Dominique VALCK**, représentant local du mouvement Colibris (ss réserve), **Dominique LEFORT** (IDDEES), **Raynald RIGOLOTT** (Flore 54), **Gérard VIVIEZ** (Clairlieu Ecodéfi)
20h - MJC Jean Savine - Gratuit
Infos : **03 83 92 32 40****DU JEU 9 AU LUN 11****2^{ème} congrès international de la Méthode Coué et des ses applications contemporaines** organisé par l'association villaroise **Sur les pas de Coué**
Infos : www.congresmethodecoue.com
Contact : **06 95 13 19 54****VENDREDI 10****Diaporama** proposé par **Claude Gorgelier**
20h30 - MJC Jean Savine - Entrée libre
Infos : **03 83 28 44 19****LUNDI 13**Conférence **Les enjeux de la nutrition** animée par **Thierry Michel**, nutritionniste spécialisé en micronutrition
14h30 - MJC Jean Savine - Entrée libre
Infos : **03 83 91 59 48****MAR 14**Table-ronde : **démocratie participative, E-citoyenneté, civic tech : évolution ou révolution ?** avec **Malika Dati, Jo Spiegel, Nicolas Detrie** (sous réserve), **Judith Ferrando y Puig** (sous réserve)
19h30 - Centre Les Ecraignes - Gratuit
Infos : **03 83 92 32 40****VENDREDI 17****Trophées des sports** - Remise de récompenses aux sportifs de l'année
19h - Les Ecraignes / Salle Jean Ferrat
Infos : **03 83 92 32 49****DU VEN 17 AU DIM 19****Parade nuptiale** - Comédie de **Laurent Contamin**
20h45 (VEND) / 19h30 (SAM) / 16h (DIM)
Théâtre de la Roële - 14 € / 10 €
Infos et réservations : **03 83 40 61 93**
www.theatredelaroële.fr**SAMEDI 18****Rencontres de tennis de table** / Equipe de Nationale 3 / Reims 2
17h - Stade Roger Bambuck
Infos : www.cosvillers-tt.fr ou **03 83 96 59 12****SAMEDI 18****Repas dansant du COS Villers football**
Animation par l'orchestre Cotton Teege
20h - Les Ecraignes - Salle Jean Ferrat
Tarif : 35 € hors boissons
Infos : **03 83 44 15 57** ou **06 74 45 41 17****SAMEDI 18****Expo-vente** des créations originales de **L.A.T.E.L.I.E.R** à un but humanitaire pour des enfants
14h > 16h - MJC Jean Savine - Entrée libre
Infos : **03 83 28 44 19****SAMEDI 18**Conférence **Les botanistes lorrains éponymes** par **Sébastien Antoine**, jardinier botaniste, responsable de collection, proposée par l'**AJABONA**, association des amis des jardins botaniques de Nancy
14h30 - Jardin botanique Jean-Marie Pelt
Entrée gratuite - Tout public
Infos : **03 83 41 47 47****DIMANCHE 19****Rencontres de tennis de table** / Equipes de Régionale
9h30 > 12h et 14h > 17h - Stade Roger Bambuck
Infos : www.cosvillers-tt.fr ou
03 83 96 59 12

OCTOBRE > DÉCEMBRE, L'AGENDA

**MARDI 21**

Conférence **Vision, DMLA, les aliments protecteurs**, animée par **Thierry Michel**, nutritionniste spécialisé en micronutrition
14h30 - MJC Jean Savine - Entrée libre
Infos : 03 83 91 59 48

JEU 23

Spectacle **Touche pas à mon mur** par **le théâtre de Cristal** proposé dans le cadre de **République en tête[s]**
20h30 - Centre Les Ecraignes - Gratuit
Infos : 03 83 92 32 40

VENREDI 24

Rencontre littéraire de l'APAC : L'humour et l'écriture musicale ou théâtrale - Musiques et chansons de **Jean-Pierre George** - Sketches de **Raymond Devos** par **Paul Haydont**
18h45 - Château M^{me} de Graffigny - Entrée libre
Infos : 03 83 92 32 40

DU VEN 24 AU DIM 26

La réunification des deux Corées, comédie de **Joël Pommerat**
20h45 (VEND) / 19h30 (SAM) / 16h (DIM)
14 € / 10 € - Théâtre de la Roële
Infos et réservations : 03 83 40 61 93 ou www.theatredelaroele.fr

**SAMEDI 25**

Bourse aux jouets organisée par le **conseil de quartier Placieux-Val** en partenariat avec le **conseil municipal d'enfants**
10h > 17h - Centre Le Placieux
Infos et inscriptions : cq.placieuxval@villerslesnancy.fr

SAM 25 & DIM 26

Rendez-vous Prestige de la Saint-Nicolas proposés par l'association **Tendance Création** - Créateurs issus des Métiers d'Art en Lorraine/Atelier d'Art de France et producteurs en gastronomie fine
10h > 19h - Les Ecraignes - Entrée libre
Infos : idalinacreationsl@free.fr

DIMANCHE 26

Théâtre **Le 5^{ème} Evangile - Frère Henri Vergès** - Texte d'**Adrien Candiard** (auteur de Pierre et Mohamed) - Mise en scène et musique : **Francesco Agnello** - Comédien : **Jean-Baptiste Germain**
17h - Domaine de l'Asnée
Tarifs : 10 € avec réservation préalable par mail / 12 € sur place / 10 € jeunes
Infos et réservations : contact.espaceada@domaineasnee.com

DIMANCHE 26

Rencontres de tennis de table / Equipes de Régionale
9h30 > 12h et 14h > 17h - Stade Roger Bambuck
Infos : www.cosvillers-tt.fr ou 03 83 96 59 12

**MARDI 28**

Conférence **Cœur, cholestérol et alimentation**, animée par **Thierry Michel**, nutritionniste spécialisé en micronutrition
14h30 - MJC Jean Savine - Entrée libre
Infos : 03 83 91 59 48

DÉCEMBRE**VENREDI 1^{ER}**

Concert de chansons françaises **La Baronne**
20h30 - MJC Jean Savine
Tarif : 15 € / 10 € adhérent Clairlieu animation
Réservations : barzingault@gmail.com ou **Thierry Lhuillier, 06 08 28 45 55**

**DU VEN 1^{ER} AU DIM 3**

Parade nuptiale - Comédie de **Laurent Contamin**
20h45 (VEND) / 19h30 (SAM) / 16h (DIM)
Théâtre de la Roële - 14 € / 10 €
Infos et réservations : 03 83 40 61 93 ou www.theatredelaroele.fr

DU VEN 1^{ER} AU SAM 9

Écorces du monde, exposition des photographies de **Cédric Pollet**
9h30 > 11h45 et 13h > 17h45
Jardin botanique Jean-Marie Pelt
Entrée payante dans les serres tropicales / plein tarif : 5€ / tarif réduit : 3€
Infos : 03 83 41 47 47

SAMEDI 2

Bal folk organisé par l'association **Kibram**, animé par **Lune à Tics**
20h45 - Les Ecraignes - Salle Jean Ferrat
6 € / Bières pression et crêpes sur place
Bœuf à la fin avec tous les musiciens du groupe et danseurs / musiciens qui auront pris leurs instruments !
Infos et réservations : 06 73 94 34 21

SAMEDI 2

Stage de qi-gong animé par **C. Mangeot**
9h30 > 12h - MJC Jean Savine - 15 €
Uniquement sur réservation :
06 88 88 47 73 ou 03 83 28 44 19

**MARDI 5**

Conférence **Notre bien-être digestif et le microbiote**, animée par **Thierry Michel**, nutritionniste spécialisé en micronutrition
14h30 - MJC Jean Savine - Entrée libre
Infos : 03 83 91 59 48

OCTOBRE > DÉCEMBRE, L'AGENDA

JEUDI 7

Dominique Baguet présente *Les services de santé civils et militaires durant la Grande Guerre* - Conférence suivie d'un goûter lorrain proposée par l'association *Costumes et traditions en Lorraine*
15 h - MJC Jean Savine - Entrée libre
Infos : 03 83 27 70 90



VENREDI 8

2^{ème} édition du Marché de Noël du groupe scolaire Albert Camus, organisée par l'**APE Camus** - Goûter pour les enfants, vin chaud, bière de Noël, tartines et bretzels, articles de Noël créés par les enfants, confitures maison, produits artisanaux et spectacle pour enfants.
À partir de 16h30 - Entrée libre
Infos : apecamus54@gmail.com



VEN 8 & SAM 9

Hugo F., concert proposé par le **Théâtre de la Roële**
20h30 (VEND) / 19h30 (SAM)
Tarifs : 14 € / 10 € - Tout public
Infos et réservations : 03 83 40 61 93
www.theatredelaroele.fr

SAMEDI 9

Soirée fitness proposée par le **COS Villers gymnastique**
20h > 23h - Gymnase Gilbert Bauvin
Infos : cosvillersgym@gmail.com

SAMEDI 9

Théâtre *L'amante anglaise* de **Marguerite Duras** par la **compagnie En un acte**
20h30 - MJC Jean Savine
Tarif : 12 €/10 €
Infos : 03 83 28 44 19

SAMEDI 9

Rencontres de tennis de table / Equipe de Nationale 3 / Charleville 2
17h - Stade Roger Bambuck
Infos : www.cosvillers-tt.fr ou 03 83 96 59 12

DIMANCHE 10

Rencontres de tennis de table / Equipes de Régionale
9h30 > 12h et 14h > 17h
Stade Roger Bambuck
Infos : www.cosvillers-tt.fr ou 03 83 96 59 12

MARDI 12

Cercle des lecteurs - Rendez-vous littéraire
20h - Château Mme de Graffigny
Infos : bptvillers@numericable.com

MARDI 15

Conférence **Longévité réussie, le cocktail de santé**, animée par **Thierry Michel**, nutritionniste spécialisé en micronutrition
14h30 - MJC Jean Savine - Entrée libre
Infos : 03 83 91 59 48



VEN 15 & SAM 16

La réunification des deux Corées - Comédie de **Joël Pommerat**
20h45 (VEND) / 19h30 (SAM)
14 € / 10 € - Théâtre de la Roële
Infos et réservations : 03 83 40 61 93 ou www.theatredelaroele.fr

SAMEDI 16

Rencontre de badminton équipe de Nationale 3
14h30 - COSEC Chepfer
Infos : 06 70 34 83 70 - 06 05 48 60 25 ou contact@bnv.fr

DIMANCHE 17

Concert de Noël voix et orgue proposé par les **Amis de l'orgue**
16h - Eglise Saint-Fiacre - Entrée libre
Infos : 03 83 92 32 40



DIMANCHE 31

Nuit de la Saint-Sylvestre organisée par **Clairlieu Animation**, animée par **Coevent-DJ & Live Version**
21h - Les Ecraignes
Tarif : 65 € hors boissons
Infos et réservations : 03 83 28 44 19 dès mi-novembre

VOTRE VOISIN NE REÇOIT PAS VILLERS NOUVELLES ?

Plusieurs explications sont possibles :
Il a choisi de participer à la réduction des déchets en apposant un autocollant Stop pub ou il habite dans une résidence fermée dans laquelle les boîtes à lettres ne sont pas accessibles par les distributeurs depuis l'extérieur.

Il peut le signaler au service communication de la mairie, en indiquant ses nom, prénom, adresse et téléphone par mail à :

communication@villerslesnancy.fr
ou par courrier :

Mairie de Villers-lès-Nancy, service communication, boulevard des Aiguillettes, 54600 Villers-lès-Nancy.



RETROUVEZ L'AGENDA DES SORTIES SUR WWW.VILLERSLESNANCY.FR

FAITES PASSER L'INFO !

ANNONCEZ VOS MANIFESTATIONS D'HIVER 2018 !

ENVOYEZ-NOUS VOS INFORMATIONS AVANT LE

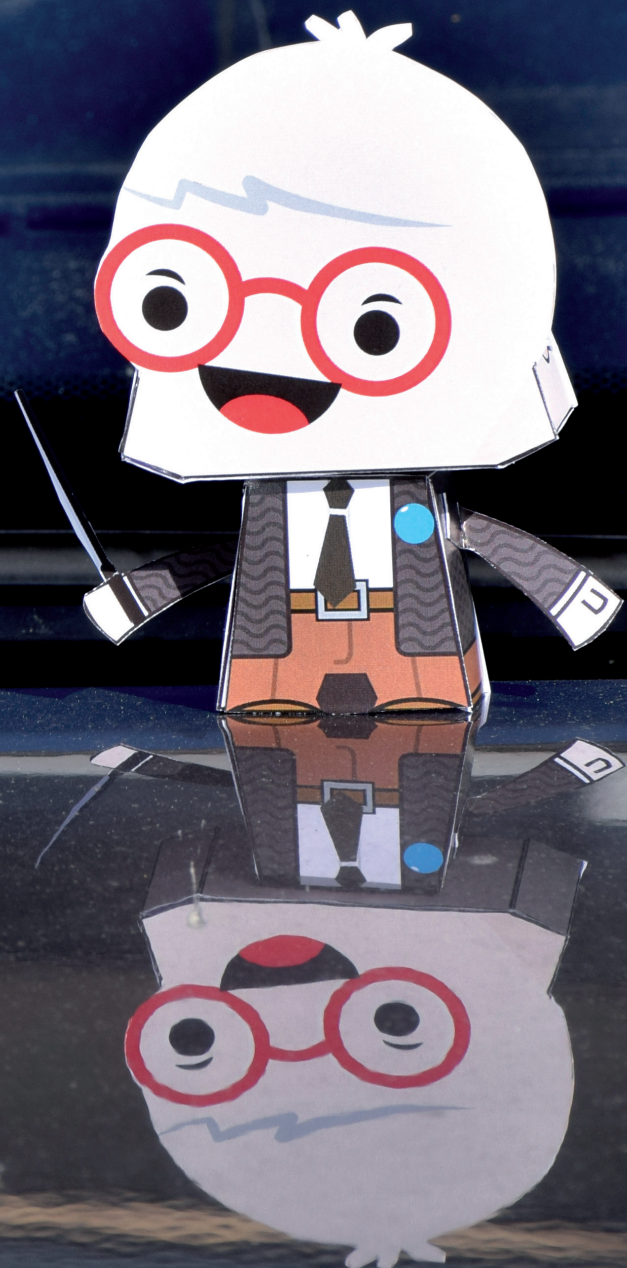
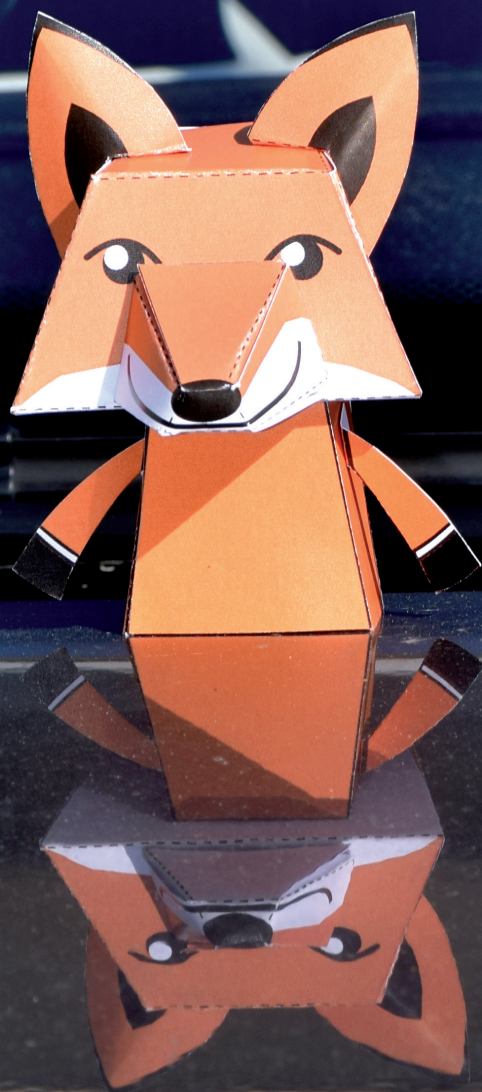
15 DÉC. 2017

Mairie de Villers-lès-Nancy
Service Communication
03 83 92 32 48 ou communication@villerslesnancy.fr

À VILLERS-LÈS-NANCY, ON A PARFOIS UN RENARD SUR LE TOIT DES VOITURES MAIS SURTOUT, ON PARTICIPE AU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL !

(QUI PEUT AUSSI ÉVOQUER LES RENARDS, MAIS PAS SEULEMENT...)

PLUS D'INFOS SUR WWW.PLUI.GRANDNANCY.EU



COMPTES-RENDUS DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

30 juin 2017

Installation de Patrick Faivre, nouveau conseiller municipal. en remplacement de Sonia Mébarki, conseillère sortante.

Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs

suppléants en vue de l'élection des sénateurs en 2017.

30 août 2017

Le Conseil municipal a décidé de dénommer l'actuelle esplanade devant l'Hôtel de Ville et la Poste, **Esplanade Simone Veil**, en

hommage à la disparue, ceci à compter du 9 mai 2018. L'adresse postale de l'Hôtel de Ville et la Poste sera alors, Esplanade Simone Veil - boulevard des Aiguillettes.

Les **tarifs municipaux** ont été adoptés pour l'année 2017/2018.

Le conseil municipal est public. Pour être informé de la prochaine date, abonnez-vous à la newsletter ou suivez-nous sur la page facebook !

Le conseil municipal, c'est aussi en ligne !

Revivez les débats sur :

www.villerslesnancy.fr dans la rubrique Mairie

MÉCÉNEZ-MOI !

**PROJET DE MÉCÉNAT
ET DE FINANCEMENT
PARTICIPATIF POUR
LA RÉNOVATION DU
PREMIER ÉTAGE DU
CHÂTEAU MADAME
DE GRAFFIGNY**

Suite à la signature de convention de souscription qui s'est déroulée le jeudi 11 mai 2017 entre messieurs André Rossinot, président de la Fondation Lotharingie, François Werner, maire de Villers-lès-Nancy, et Dominique Massonneau, délégué régional de la Fondation du patrimoine, la Ville peut ouvrir sa campagne de mobilisation de mécénat et de financement participatif pour recueillir les fonds nécessaires à cette opération d'envergure.

Les donateurs peuvent participer en ligne sur :

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/restauration-du-chateau-de-madame-de-graffigny

ou envoyer un chèque accompagné du coupon figurant sur le dépliant de l'opération.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

28/02/2017 : Célestine MAYER
 27/03/2017 : Aram ALNNASOURI
 20/04/2017 : Tom CHASSATTE
 27/04/2017 : Kélio CHAUDEY
 03/05/2017 : Mehdi ABDOUCH
 24/05/2017 : Juliette LA FIURA
 05/07/2017 : Blandine MAGAR DIEUDONNÉ
 07/07/2017 : Alban DEMARD GAILLARDIN
 09/07/2017 : Léon PICOT

MARIAGES

07/07/2017 : Cyril ROBITEAU et Claire GARET
 08/07/2017 : Eddy COLIN et Sandra CHARPENTIER
 22/07/2017 : Alvin TABARY et Laëtitia FOULON
 22/07/2017 : Fabien BARUFFALDI et Cindy SERT
 22/07/2017 : Bertrand BLANQUART et Emmanuelle BOSCHETTI
 22/07/2017 : Luis VEGA et Madalina DEACONU
 22/07/2017 : Jean-Luc GEISEN et Sylviane MINNE
 29/07/2017 : Amaury LOGODIN et Justine GALL
 29/07/2017 : Guillaume PETIT et Caroline PERRIN
 29/07/2017 : Jean-Michel SOYEUX et Joëlle CLAUDE
 05/08/2017 : Damien DURAND et Elodie ROUAIX
 12/08/2017 : Jean-Philippe BRISELET et Béatrice COLLIGNON
 12/08/2017 : Michel VERGNAUX et Régine DUCAT
 14/08/2017 : Thomas PHILIPPE et Jeanne DUCROCQ
 26/08/2017 : Michaël FASTREZ et Aurélie KAYSER

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Les services administratifs de la ville de Villers-lès-Nancy sont ouverts : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

MSP

La maison des services publics de Clairlieu est ouverte le lundi, de 14h à 17h, et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture le lundi, de 14h à 17h, et du mardi au samedi de 8h30 à 12h30

POLICE MUNICIPALE

Permanences
 Du lundi au samedi, de 12h00 à 14h00
 Du lundi au vendredi, de 17h00 à 18h00
 Centre Le Placieux
 Boulevard Cattenoz
 03 83 92 12 13

ÉTAT-CIVIL

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
 Hôtel de Ville

GRAND NANCY

Signaler un défaut sur le domaine public :
 Allo voirie : 03 83 91 81 71
www.g-ny.org

Si vous repérez une personne âgée en situation d'isolement

CONTACTEZ-NOUS AU 03 83 92 12 16



EXPRESSION

Villers d'aujourd'hui à demain

Le groupe majoritaire

HOMMAGE A DES BENEVOLES OUBLIES

Lorsqu'il y a dix ans des associations villaroises, notamment l'Action Catholique, nous ont demandé de créer une « épicerie solidaire » nous nous sommes mis au travail. En effet il nous est paru important qu'aucun(es) Villarois(es) ne soit laissé au bord de la route, encore moins des citoyens en difficulté. Sous la houlette d'Elisabeth Picaud, adjointe aux affaires sociales, nous avons décidé de travailler avec la ville de Nancy, le quartier de la « chiennerie » étant à proximité de Villers (quartier en difficulté sociale).

Le travail s'est fait avec Jean-Marie SCHLERET - alors adjoint aux affaires sociales de Nancy. La quête d'un local a duré deux ans ; Nancy n'en a pas trouvé... Incroyable ! Le local envisagé près de l'église Sainte-Thérèse n'a pas eu l'aval de l'association diocésaine, dommage !

Finalement grâce à la municipalité de Villers de l'époque, un espace libre au château de M^{me} de GRAFFIGNY a été retenu pour accueillir les « pauvres » au château. Cela dura dix ans avec la complicité de nombreux bénévoles Villarois(es) engagés dans le caritatif de contact. Nous préparions un agrandissement car la demande s'accroissait.

Las, les élections en ont décidé autrement. Brusquement, en un an et demi on a trouvé un local à Nancy et on évacue la MAISON de la SOLIDARITE, qui hébergeait l'épicerie solidaire. Pour une raison simple... le profit. Vendre à nouveau un morceau du patrimoine Villarois au privé pour un projet de gîte ou de lieu similaire au Clos Jeannon. Ce projet ouvrirait à un particulier l'accès public du jardin de Mme de GRAFFIGNY. Cela semble dérisoire à côté de l'abandon pur et simple de l'implication sociale directe auprès des Villarois (+/- 300 personnes) en difficulté. Mais aussi de l'abandon des 35 bénévoles villarois(es) qui n'auront plus la capacité de continuer à œuvrer pour la MAISON DE LA SOLIDARITE et qui sont livrés à eux-mêmes - sans doute de dangereux socialistes !

Heureusement que ces Villarois(es) ont une conscience sociale, contrairement à la municipalité actuelle ; gageons qu'ils se réinvestiront vite dans d'autres associations caritatives...



Défilé de la

Saint Nicolas

SAM.

9

DÉC.

20
17

Villers-lès-Nancy

16H00 • ANIMATION BD DE BAUDRICOURT

16H30 • DÉPART BD DE BAUDRICOURT

17H00 • CENTRE COMMERCIAL PLEIN CENTRE

18H00 • ARRIVÉE À L'ÉCOLE DU CHÂTEAU SIMON DE CHATELLUS

Message de Saint Nicolas, remise des clefs de la Ville, spectacles,
distribution de chocolat chaud, vin chaud et brioche

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES

INFOS : 03 83 92 12 12 - WWW.VILLERSLESNANCY.FR

